

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

#### Nom du produit:

INOFLON® Aqueous dispersion PTFE

#### Grades :

AD9000EX, AD9100EX, AD9200EX, AD9300EX, AD9400EX, AD9800EX & AD9360EX, AD9210EX, AD9250EX, AD9280EX

**Identifiant unique de formule (UFI):** QA8S-M1WG-N005-GR82

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Emploi de la substance / de la préparation:** Couche

**Utilisations déconseillées:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur/fournisseur:

Gujarat Fluorochemicals Limited  
12/A Dahej, GIDC, Industrial Estate  
Dahej, Gujarat 392130, India  
Telephone : +91-2641-618031(Admin)/ 618086-87(Security)  
Email : inoflon@gfl.co.in, contact@gfl.co.in

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Emergency Telephone Number: +91-2643-618081 (SHE) / 618086-87(Security)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

#### Pictogrammes de danger



GHS05

#### Mention d'avertissement Danger

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-[3,5-dimethyl-1-(2-methylpropyl)hexyl]-.omega.-hydroxy-

#### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

#### Conseils de prudence

- P264 Se laver soigneusement après manipulation.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.04.2025

Version n °: 2.00

Révision: 21.04.2025

**Nom du produit: INOFLON® Aqueous dispersion PTFE**

(suite de la page 1)

**2.3 Autres dangers**

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**PBT:** Non déterminé.

**vPvB:** Non déterminé.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

<b>DESCRIPTION :</b>		
CAS: 9002-84-0 Numeri CE: 618-337-2	Politetrafuloretilene acqua, distillata, conducibilità o di simile purezza	55 - 65% 35 - 40%
CAS: 7732-18-5 Numeri CE: 231-791-2		
CAS: 60828-78-6 Numeri CE: 612-043-8	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-[3,5-dimethyl-1-(2-methylpropyl)hexyl]-.omega.-hydroxy- Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 4, H413	1 - 10%

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des mesures de premiers secours**

**Remarques générales:**

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Ne donnez jamais quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

**Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Enlevez les vêtements contaminés.

**Après contact avec les yeux:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Après ingestion:**

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche.

Consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Le contact avec les yeux peut provoquer les symptômes suivants : Douleur, larmes, gonflement, rougeur ou troubles visuels temporaires.

L'inhalation de produits de décomposition à forte concentration peut provoquer un essoufflement (œdème pulmonaire). Les vapeurs de décomposition thermique des plastiques fluorés peuvent provoquer chez l'homme une fièvre des fumées de polymères avec des symptômes semblables à ceux de la grippe, en particulier si l'on fume du tabac contaminé.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

FR

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Difficile à enflammer et la flamme s'éteint lorsque la source d'allumage est enlevée.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone

Fluorure d'hydrogène (HF)

Fluorures toxiques ou hautement toxiques

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### **Equipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Portez des gants en néoprène lors des travaux de nettoyage après un incendie.

#### **Autres indications**

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Protégez contre les fumées de fluorure d'hydrogène qui réagissent avec l'eau pour former de l'acide fluorhydrique.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosols.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### **Stockage:**

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans l'emballage d'origine.

**Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

#### **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais et au sec dans des emballages bien fermés.

**Nom du produit: INOFLON® Aqueous dispersion PTFE**

(suite de la page 3)

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Protéger contre le gel.

Température de stockage 10 - 25 °C

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

##### Protection respiratoire:



En cas de ventilation insuffisante, utilisez un appareil de protection respiratoire approprié.

##### Protection des mains:



Gants de protection

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

##### Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

##### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

##### Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

(suite page 5)

FR

**Nom du produit: INOFLON® Aqueous dispersion PTFE**

(suite de la page 4)

**Protection du corps:**



Vêtements de travail protecteurs.



Bottes

Tablier

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Indications générales**

**État physique**

Liquide

**Forme:**

Dispersion

**Couleur:**

Blanc

**Odeur:**

Caractéristique

**Seuil olfactif:**

Non déterminé.

**Point de fusion/point de congélation:**

0 °C (Water)

**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

100 °C (Water)

**Inflammabilité**

Non applicable.

**Limites inférieure et supérieure d'explosion**

**Inférieure:**

Non applicable.

**Supérieure:**

Non applicable.

**Point d'éclair**

Non applicable.

**Température d'inflammation:**

Non déterminé.

**Température de décomposition:**

Non déterminé.

**pH à 20 °C**

9 - 11

**Viscosité:**

**Viscosité cinématique**

Non déterminé.

**Dynamique à 20 °C:**

15 - 30 mPas

**Solubilité**

**l'eau:**

Insoluble

**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Non déterminé.

**Pression de vapeur:**

Non déterminé.

**Densité et/ou densité relative**

**Densité à 20 °C:**

1,2 - 1,6 g/cm³ (Water = 1)

**Densité relative**

Non déterminé.

**Densité de vapeur:**

Non déterminé.

**Densité de vapeur relative**

Non déterminé.

**Caractéristiques des particules**

Non applicable.

**9.2 Autres informations**

**Propriétés explosives:**

Le produit n'est pas un explosif.

**Température de suintement:**

Non

**Propriétés comburantes**

Non déterminé.

**Taux d'évaporation:**

(suite page 6)

FR

**Nom du produit: INOFLON® Aqueous dispersion PTFE**

(suite de la page 5)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Il n'y aura pas de polymérisation stable et dangereuse.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.

**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles:**

Réagit avec les agents oxydants forts: F2, OF2, ClF3.

Agent réducteur : Sodium et potassium élémentaires.

Les poudres métalliques, comme l'aluminium et le magnésium, provoquent la combustion du PTFE à haute température.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Fluorure d'hydrogène

Polymères fluorés de faible poids moléculaire et particules.

Le PTFE surchauffé ou brûlé libère du fluorure d'hydrogène (un gaz très irritant et corrosif) et de petites quantités de fluorure de carbonyle (très toxique), du CO2 et d'autres gaz toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1 Toxicité**

**Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

FR



**Nom du produit: INOFLON® Aqueous dispersion PTFE**

(suite de la page 7)

**Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

**RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

**Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

**Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

**Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

**Règlement (CE) n° 2023/2055**

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées à l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006

**Listes Inventaire Chimique:**

Australia - AICS

Canada - DSL

China - IECSC

EU - EINECS

Japan - ENCS

Korea - ECL

New Zealand - NZIoC

Philippines - PICCS

USA - TSCA

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**Acronymes et abréviations:**

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

MARPOL: (from Marine Pollutant) International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC Code: International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk

UN: United Nations (also UNO: United Nations Organization)

NOEC: No Observed Effect Concentration

OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques

ASTM: American Society for Testing and Materials

WAF: Water Accommodated Fraction

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4